

LE LONG DE LA FRONTIÈRE FRANÇAISE

« InTerESanT », un projet pour plus d'harmonie dans les soins de santé

Sept organisations françaises et belges sont partenaires

Depuis quelques années, les habitants transfrontaliers ont la possibilité de se faire soigner de part et d'autre de la frontière. Un habitant de Givet peut ainsi se rendre au CHU Mont-Godinne ou un autre d'Hirson au Centre de Santé des Fagnes de Chimay. Les « zones d'accès aux soins transfrontaliers » ont été créées en ce sens. Aujourd'hui, l'observatoire franco-belge de la santé lance le projet « InTerESanT » pour harmoniser les services.

Habiter en zone rurale peut parfois poser des soucis de distances par rapport à un hôpital. Voici quelques années déjà, à travers des projets Interreg, l'Observatoire franco-belge de la santé a lancé ce que l'on appelle les ZOAST (zones d'accès aux soins transfrontaliers). Kesako ? Ce sont des conventions qui facilitent l'accès aux soins des populations vivant de part et d'autre de la frontière franco-belge. Et qui donc peuvent parfois se trouver à des dizaines de km d'un hôpital dans leur pays de résidence mais seulement à quelques encablures dans un pays voisin.

DES ZOAST DEPUIS PLUS DE DIX ANS

Concrètement, un habitant de Givet peut se présenter au CHU Mont-Godinne, un habitant de Fourmies au Centre de Santé des Fagnes. Les démarches administratives sont ainsi les mêmes que lors des soins reçus dans leur pays de résidence. Ainsi les communes de l'arrondissement de Dinant-Philippeville sont « conventionnées » avec celles des

Ardennes, celles de la Botte du Hainaut avec la Thiérache. Cela existe déjà depuis 2008 et c'était un premier pas en avant. Par ailleurs, les services de première ligne comme les services de secours, les SMUR ont également été intégrés dans des conventions mutuelles permettant une rapidité dans la prise en charge. Il n'est pas rare que le Smur de Fumay intervienne à Viroinval par exemple.

Sur le terrain, on le constate, de nombreux patients français viennent dans les hôpitaux de la région. « On a deux styles de patientèle, on peut très bien avoir des personnes qui viennent pour des urgences mais aussi pour des spécialités pour lesquelles nous sommes à la pointe comme la diabétologie, le cardio », souligne la coordinatrice au sein du Centre de Santé des Fagnes de Chimay. Pour l'hôpital chimacien, le caractère transfrontalier est très important « car nous remplissons notre mission et il n'y a pas de différence entre un patient français et un patient belge », fait remarquer le directeur du CSF, Thierry Boxus. « Et puis, au plus il y a de patients, plus on acquiert de l'expertise. Nous en discutons depuis quelques mois déjà mais cela peut aussi passer par l'échange de bons services. Des médecins qui viennent poser des actes chez nous notamment. Le but étant de pouvoir prendre des ressources. »

ENCORE DES DIFFÉRENCES

Le travail transfrontalier permet aussi de mener des recherches de concert. « Nous travaillons pour l'instant sur un projet sur le suivi à domicile via des tablettes, des



Nos hôpitaux belges accueillent de nombreux patients français. © SP

patients souffrant d'insuffisance cardiaque ou de maladies respiratoires chroniques. Nous travaillons avec des patients belges et français. L'équipe mixte a vraiment quelque chose d'intéressant et apporte le regard de chacun. C'est très positif. Il reste néanmoins encore des cloisonnements qu'il faudrait faire tomber entre les pays », ajoute la coordinatrice transfrontalier du CSF. Mais il reste encore des manières de fonctionner différentes. « Par exemple, un patient français se présentant en Belgique peut montrer sa carte vitale, il n'en est pas de même en France, pour un patient belge avec sa carte d'identité », explique Marie-Charlotte Danjon, la coordinatrice du tout nouveau projet « InTerESanT ». Au niveau des frais et des remboursements, les choses sont aussi différentes. « En tant que Français, on n'avance pas les frais pris en charge par la sécurité sociale, on avance juste la partie mutuelle qui nous est remboursée par la suite », explique une ressortissante française.

SEPT ORGANISATIONS

Cette innovation qui rassemble sept organisations partenaires a pour but d'harmoniser encore plus ces soins de santé transfron-

taliers. « Le projet a été officiellement lancé en juillet mais ils se travaillent avec les professionnels de la santé qui sont mobilisés dans le cadre du coronavirus. Donc cela a été un peu retardé », précise Marie-Charlotte Danjon. « L'idée est vraiment de proposer une harmonisation, de standardiser la procédure de prise en charge médicale des patients. Et ce, quelle que soit leur zone frontalière que ce soit des Ardennes, du Luxembourg, de Mouscron... » À travers ce nouveau projet Interreg, ce sont différents axes qui seront réalisés par l'Observatoire franco-belge de la santé en partenariat avec les mutualités, la protection sociale, les assurances maladie... « Nous allons analyser ce qui existe, les flux mais aussi établir un relevé des besoins et de l'offre. »

Ensuite une cartographie interactive sera réalisée à destination des professionnels mais aussi des patients. « Quels sont les établissements qui proposent tels ou tels services... Quelles démarches faut-il accomplir ? » Un plus pour tous les habitants transfrontaliers.

Les opérateurs ont deux ans et demi pour analyser tout ça et le mettre en œuvre. ● G.F.

HUY - COMMERCE

Le magasin Kid ou Double à vendre

En 1989, Jocelyne Bedeur a ouvert son magasin « Kid ou Double », dédié aux enfants de 0 à 16 ans. Depuis, la Hutoise n'a pour ainsi dire jamais quitté ce qu'elle appelle son « bébé ». Elle a toujours voulu proposer des vêtements de qualité pour des prix à la portée de tous.

Mais à 67 ans, il est temps pour Jocelyne de prendre un peu de repos. Elle a donc décidé de mettre en vente le bâtiment, situé avenue des Ardennes, pour un prix minimum de 189.000 euros, via l'agence immobilière Bertrand.

Si certains internautes ont vu passer l'annonce et ont directement pensé que le magasin ferait bientôt, il n'en est rien. Il n'y a aucune urgence. En réalité, Jocelyne va poursuivre ses activités jusqu'à l'été, au minimum.

« À 67ans, il faut penser à tirer sa révérence même si c'est à contre cœur. Je ne m'imagine pas encore chez moi la journée. Je n'ai jamais arrêté depuis 1989 et je suis toujours aussi passionnée, voire même plus maintenant. Le bâtiment est mis en vente mais cela ne signifie pas une fermeture immédiate. En admettant par exemple que le bâtiment soit vendu au mois de mars, il faut quatre mois pour la signature des actes. Donc dans tous les cas, je suis là jusqu'à l'été minimum », nous glisse-t-elle.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES SIMILAIRE

Quitter ce commerce pour Jocelyne n'est pas une chose facile. Il est d'ailleurs important de préciser que la Hutoise ne met pas son bâtiment en vente pour



Le magasin est ouvert depuis 1989. © A.D.

cause de Covid. Au contraire, la crise sanitaire a eu un impact positif sur son commerce. « Le magasin a très bien supporté les confinements dus au Covid. La clientèle revient davantage dans les commerces de proximité qui offrent un service qu'elle ne trouve pas sur internet. Et une fois qu'elle a passé la porte du magasin, elle revient. Quand on compare l'année 2020 à 2019, le chiffre d'affaires n'a pas diminué alors que nous avons eu

trois mois de fermeture », explique-t-elle.

En 2009, sa fille Marjorie a repris la boutique mais Jocelyne n'a jamais réussi à quitter le navire définitivement. Et en 2018, elle est revenue à temps plein pour aider sa fille. Même si ce n'est pas pour tout de suite, c'est une institution hutoise qui fermera ses portes. Mais pour l'instant, les soldes sont bien présents dans cette boutique pour enfants. ●

AMÉLIE DUBOIS

Retrouvez aussi
LES AVIS NÉCROLOGIQUES
en mémoire
sur www.enmemoire.be

Je pars retrouver celle qui m'attend, et attendre ceux que je quitte.

MONSIEUR

Albert COLLARD

Veuf de Madame Josiane HOFERLIN

Né à Noisieux le 15 juillet 1945 et décédé à Aye le 12 janvier 2021.

Vous en font part :

Alain COLLARD,

son fils ;

Guy et Anne HOFERLIN-TONON,

Jean-Claude HOFERLIN,

ses beaux-frères et sa belle-sœur ;

Alexandre et Aurore PONSART-HOFERLIN,

Brandon, Esteban, Logan, Morgan, Alessandro,

Quentin HOFERLIN,

Cédric CRITS,

ses neveux, sa nièce et ses petits-neveux ;

Les familles COLLARD-HOFERLIN et apparentées.

Selon les directives gouvernementales, la cérémonie d'adieu, suivie de l'incinération, aura lieu au crématorium du Cœur de Wallonie, 13, rue du Cimetière, 5590 Ciney, le mercredi 20 janvier 2021 à 11 heures 45 dans la plus stricte intimité.

Albert repose au funérarium Pol LAFFUT & HEERWEGH, Avenue de la Gare, 117, 6990 Melreux, où les visites ont lieu lundi et mardi de 18 à 19 heures selon les normes en vigueur.

Vos condoléances sur :

www.centrefuneraire-laffut-heerwegh.be

ou sur

www.enaos.net code d'accès : 305-20210112

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Centre Funéraire Pol Laffut & Heerwegh | Partenaire de DELA | 084 46 62 11
Pouffeux | Comblain-au-Pont | Hamoir | Marche-en-Famenne | Anthinnes
Jemelle | Rochefort | Wellin | Barvaux-sur-Ourthe | Hotton



Elle s'est éteinte comme elle a vécu, dans le calme et la gentillesse.

Je pars retrouver celui qui m'attend, et attendre ceux que je quitte.

MADAME

Marie MARCHAL

Veuve de Monsieur Robert VANGHEEL

Née à Bioul le 10 février 1936 et décédée à Baillonville le 13 janvier 2021

Vous en font part avec tristesse :

Henri et Véronique SERON-VANGHEEL,

Benoît et Anne BAUDOIN-VANGHEEL,

Benoît et Nathalie VANGHEEL-MARCHAL,

ses enfants ;

Xavier et Sandrine, Christopher et Laura, Jean-François et Marion,

Nicolas et Sophie, Alexandre et Marie-Claire, Aurore,

Pierre-Olivier,

Caroline, Louis,

ses petits-enfants ;

Nathan, Maëlle, Julia, Sofia, Léna, Alexandre, Charlotte,

ses arrière-petits-enfants ;

Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

Les familles apparentées.

La famille remercie le personnel de la Résidence Véronique de Baillonville pour leurs bons soins, dévouement et gentillesse.

Selon les normes gouvernementales, la cérémonie des funérailles, suivie de l'inhumation, sera célébrée en l'église Sainte-Aldegonde de Wanlin, le samedi 16 janvier 2021 à 10 heures 30

Marie repose au funérarium Pol Laffut & Heerwegh, 5, Square Crépin, à 5580 Rochefort où les visites ont lieu ces jeudi et vendredi de 16 à 17 heures.

Vos condoléances sur :

www.centrefuneraire-pollaffut-heerwegh.be

ou sur

www.enaos.net

Centre Funéraire Pol Laffut & Heerwegh | Partenaire de DELA | 084 46 62 11
Pouffeux | Comblain-au-Pont | Hamoir | Marche-en-Famenne | Anthinnes
Jemelle | Rochefort | Wellin | Barvaux-sur-Ourthe | Hotton